

COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



BRESSON Alain, Marie-Paule MASSON, Stavros PERENTIDIS et Jérôme WILGAUX (dir.), 2006, *Parenté et société dans le monde grec de l'Antiquité à l'âge moderne*. Bordeaux, Édition De Boccard, coll. Études, 412 p., biblio, index (Cécile Campergue)

L'ouvrage réunit les actes du colloque «Parenté, sexe et genre dans le monde grec de l'Antiquité à l'âge moderne» tenu à Volos les 19, 20, et 21 juin 2003, rassemblant historiens et anthropologues autour de la thématique de la parenté dans le monde grec dans une perspective transhistorique. Colloque original donc car le défi était grand : les spécialistes des deux disciplines n'usent pas des mêmes méthodes et, tandis que l'un est voué à rendre compte de la diachronie, l'autre travaille plutôt dans la synchronie. Mais de là à comparer les structures de parenté du monde d'Homère à celles de la Grèce contemporaine, il fallait oser la perspective visant à faire converger les deux approches. Et plusieurs communications témoignent de l'intérêt de cette démarche et la justifient.

Dans la partie introductive, Alain Bresson présente la parenté grecque en palindrome, le but du colloque étant de trouver une logique structurale sans négliger l'histoire pour comprendre par exemple comment deux éléments peuvent être observés à deux mille ans de distance : ce n'est pas nécessairement parce que le trait s'est conservé mais parce qu'une «logique de niveau plus profond a pu générer des formes identiques à deux moments différents» (p. 22).

La parenté est une thématique chère aux anthropologues mais, concernant l'anthropologie de la parenté en Grèce ancienne, on peut dire qu'elle a été largement négligée. Il fallait alors contribuer à mettre en lumière des données encore méconnues. Les théories de la parenté sont diverses et les chercheurs ne s'accordent pas quant à savoir si les structures de parenté sont anhistoriques (n'entretenant aucune relation avec le milieu social dans lequel elles évoluent) ou si elles sont au contraire étroitement liées à un contexte social et culturel. On sait que Jack Goody, par exemple, envisage l'intervention de facteurs extérieurs pour expliquer les structures de parenté : une nouvelle technologie peut être un facteur déterminant d'évolution des systèmes de parenté. Quoiqu'il en soit, tous les systèmes de parenté sont l'objet de choix stratégiques, ainsi que le rappelle Bernard Vernier (p. 43).

L'ouvrage présente dans un premier temps des communications généralistes sur les systèmes de parenté, principalement sur la méthode, en explicitant par exemple l'évolution du regard anthropologique face aux transformations de la parenté (p. 45), et les liens entre la parenté et la religion (p. 59). Dans une deuxième partie, les chercheurs explorent l'«Univers de l'Antiquité». Des articles ultra-spécialisés et peu accessibles aux non-initiés présentent la Théogonie d'Hésiode, la parenté selon Zeus, la polyandrie à Sparte, la parenté et la filiation en Grèce ancienne, l'adoption en droit hellénistique d'après les papyrus grecs d'Égypte, ou encore les évolutions du vocabulaire de la parenté. La place centrale du père dans la société grecque est mise en valeur par Jean-Baptiste Bonnard qui s'attache à retracer l'histoire des mentalités (p. 121). La polyandrie à Sparte, entendue par le fait qu'une femme s'unit

licitement avec plusieurs hommes simultanément, n'est qu'une des formes de l'union légitime spartiate, selon Stavros Perentidis (p. 151).

La troisième partie explore la parenté de Byzance à la Grèce d'aujourd'hui avec Aglaïa Kasdagli sur «Sexe et parenté dans les îles de l'Egée (1500-1800) : le témoignage des actes notariés» (p. 327), qui stipule que «les contrats de mariage et les testaments établis dans les îles des Cyclades répondaient essentiellement au souci, exprimé en termes de droits de propriété, de préserver la famille et son bien-être» (p. 331). Kasdagli témoigne des difficultés que présente la perspective diachronique, du fait que les historiens travaillent souvent dans l'isolement et que les sources disponibles sont rares. En parlant de la dot aux deux sexes, elle fait remarquer que dans la plupart des cas, la terre était principalement réservée aux enfants mâles de la famille et que «la façon dont le système cycladique a évolué et s'est organisé relève plus de l'exception que de la règle» (p. 333).

La question du genre –«quelle différence (sociale) la différence (biologique) génère t-elle?»– est bien posée à son tour par Elefthérios P. Alexakis, dans le cadre de son étude sur Elaphonissos (Laconie méridionale) : il existe effectivement un lien étroit entre le système de parenté et celui du genre. Dans l'île, plusieurs systèmes coexistent et sont subordonnés à d'autres facteurs. Le système de parenté repose en effet sur des lignages (*soyia*), des groupes de filiation à un degré assez lointain et étendus (p. 340) mais disséminés à travers toute l'île. Les mariages au sein du lignage se font normalement après le huitième degré de parenté et les rapports amoureux avant le mariage sont strictement prohibés pour les filles. Par ailleurs, Alexakis témoigne de la vivacité de l'institution de la dot dans l'île.

Si les communications ne sont pas forcément accessibles au néophyte, les spécialistes de la parenté et du monde grec y trouveront certainement de quoi alimenter leurs propres recherches.

Cécile Campergue
Centre de recherches et d'études anthropologiques
Université Lumière Lyon 2, Bron, France